

C.T.P.D. du 11 octobre 2010

Après une 1^{ère} convocation le 7 octobre boycottée par l'ensemble de la parité syndicale, le C.T.P.D. a été réuni le 11 octobre 2010 avec, pour ordre du jour, les sujets suivants :

- mise en place du SIP-SIE de Vire,
- mise en place du CSP CHORUS et du SFACT,
- situation des SIP
- fusion des trésoreries de Trévières et le Molay-Littry
- transfert de la gestion de la commune de Trois-Monts vers la trésorerie de Thury-Harcourt
- fermeture de Centre Régional des Pensions
- information sur les Groupes d'Expression Métiers
- questions diverses.

Mise en place du SIP-SIE de Vire

En préalable à la discussion, les **représentants FO-DGFIP** ont tenu à faire connaître à l'ensemble du CTPD, les conditions déplorables de mise en place de ce nouveau S.I.P. : emménagement dans des locaux non nettoyés alors que les travaux n'étaient pas terminés. Travaux très bruyants et de toutes sortes (plomberie, peintures, électricité) pendant les heures de présence des agents, y compris dans les bureaux en cours d'emménagement. Pas de chauffage, d'électricité et des bureaux ouverts à tous les vents. « Non respect, par les entreprises, des consignes » est la réponse non satisfaisante de la direction. Les **représentants FO-DGFIP** ont suggéré au Directeur Régional de se rendre sur place ... sans attendre l'inauguration et ainsi mieux appréhender les problèmes que les agents nous font remonter.

- Effectifs
 - le SIP-SIE sera constitué de 16 agents B et C (dont 2 issus de la filière « gestion publique ») avec un encadrement (1 A+ et 1 A) exclusivement issu de la filière fiscale.
 - A la question des **représentants FO-DGFIP** sur les chiffres O.R.E. liés aux missions transférées vers le SIP, la direction locale n'a pas été capable de nous les donner se contentant de préciser que 2 emplois « C » seraient transférés vers le SIP. A l'identique du SIP de Pont l'Evêque, la caisse sera tenue au sein du S.I.P. à la seule fin de « renforcer » (!) la présence des agents de la « filière publique ».
 - Les **représentants FO-DGFIP** ont réaffirmé leur position contre ces « mini-structures » recouvrement dont la fragilité n'est plus à démontrer...
- Règles de vie et de gestion

Le Président du CTPD a rappelé que les règles étaient à l'identique de celles des autres services fusionnés du département. Les agents du SIP-SIE de Vire seront soumis à un vote pour le choix des Horaires Variables (plages fixes et variables).

A l'identique de leur position exprimée pour la création des autres S.I.P. du Calvados, la parité syndicale a voté unanimement « **CONTRE** » la mise en place du SIP-SIE de Vire.

Mise en place du CSP CHORUS et du SFACT

Pour la mise en place du CSP (Centre de Services Partagés) et du SFACT (Service de la dépense en mode FACTurier) prévue pour le 1^{er} janvier 2011, les **représentants FO-DGFIP** ont commencé par demander si tous les agents qui avaient postulé pour ces nouveaux services avaient eu connaissance du résultat de la « sélection » : réponse embarrassée de la direction (« oui, sauf deux »)

d'autant plus que, pour ces mêmes agents, rester sans réponse peut avoir un impact psychologique non négligeable.

Les appels à candidature ont été contestés par les représentants du personnel : il semble en effet qu'en fonction du « profil » recherché, il y ait eu ou pas d'appel...

Ce ne sont pas les explications fournies par la direction qui vont pouvoir rassurer : en effet, si les administrations fourniront bien les emplois, la grande majorité des « chaises » restera vide, charge à la DGFIP de donner, à compter de janvier 2011, à cette nouvelle mission les personnels nécessaires à son fonctionnement.

Dans un contexte d'emploi déjà très, très difficile et des charges de travail sans fin, cette situation est absolument intolérable ... d'autant plus que l'application CHORUS ne donne pas des signes de performance et fiabilité.

Pour cette installation de CHORUS, est prévue, au sein du bâtiment Bertrand, une nouvelle série de déménagements et de travaux avec, en parallèle, un réaménagement du hall d'accueil de l'ex-TG.

à **VOTE unanimement « CONTRE » de la parité syndicale**

Situation des SIP

C'est à la demande – acceptée par l'AGEFiP (TPG, à une autre époque) – des **représentants FO-DGFIP** que la situation des S.I.P. a pu être évoquée. Pour les **représentants FO-DGFIP** les agents des S.I.P. (accueil et recouvrement) sont en difficulté grandissante : ces S.I.P., présentés comme la vitrine de la fusion DGI-DGCP présentent de très sérieuses fragilités. Là où il y avait des entités cohérentes (exemple : trésorerie de Caen-Bassin), le fait de créer trois SIP – postes comptables indépendants – qui doivent passer leur propre comptabilité quotidienne n'est-il pas une façon remarquablement efficace d'optimiser les moyens ?

Sur la question du taux de recouvrement, pas de % net fourni, seul le taux brut est fourni, mais sans véritable valeur de comparaison. La question sera posée...

Dans les différents S.I.P., la tension monte avec des effectifs, à l'évidence, trop réduits. Mais c'est devenu – hélas - le lot de chacune des missions.

Peut-être, y aura-t-il, un jour, une direction locale pour oser l'affirmer... officiellement !!!

Une chose est sûre pour les **représentants FO-DGFIP** : ce n'est pas la mise en place de comités de suivi pour les S.I.P. qui permettra pas de compenser des manques d'effectifs et de réduire la pression au quotidien des agents.

Fusion des trésoreries de Trévières et le Molay-Littry

Une fois encore, cette fusion est présentée comme un « meilleur service à l'utilisateur » : quand ces mêmes usagers se posent des questions sur le comment et où se rendre, les représentants du personnel ne sont pas les seuls à (se) poser des questions.

Si toutes les démarches officielles ont bien été réalisées, le fait que les élus locaux n'aient pas émis d'avis défavorable à cette disparition de leur perception en dit long sur leur enthousiasme. Les **représentants FO-DGFIP** se sont opposés, comme à chaque restructuration, à l'ouverture d'une permanence d'une demi-journée par mois : cette contrepartie n'est qu'un *leurre* de quelques mois offert aux élus.

Les **représentants FO-DGFIP** ont rappelé les droits des agents de la trésorerie fermée en matière d'affectation en cas de restructuration . Droits qui, avec de la direction, n'avaient pas été respectés. Ils se sont inquiétés des conditions de démarrage du nouveau poste restructuré avec deux absences d'agents programmées avant fin 2010 (retraite et congé de maternité) quand on sait les vacances d'emploi qui se multiplient. Et ce ne sont pas les agents du remplacement qui pourront « boucher » tous ces trous dans les effectifs...

à **VOTE unanimement « CONTRE » de la parité syndicale**

Transfert de la gestion de la commune de Trois-Monts vers la trésorerie de Thury-Harcourt

Mesure technique réalisée à la demande des élus et qui ne devrait pas avoir qu'un faible impact sur le charge de travail.

Fermeture de Centre Régional des Pensions

Nouvelle réforme que celle du regroupement des Centres Régionaux des Pensions (CRP) avec suppressions de 12 des 24 implantations.

Au-delà de la suppression de cette mission au niveau local avec un impact moins négligeable sur les usagers « retraités » que la direction locale veut l'admettre, c'est le devenir des agents qui a été débattu. A ce propos, la direction locale se voulait en retrait de la circulaire DGFIP sur les garanties accordées aux agents des CRP (ré-affectation dans les services de direction en résidence).

Les emplois sans agents de la mission CHORUS pourraient être une destination toute trouvée, mais très peu d'agents concernés ont fait ce choix.

Avec une tentation à l'évidence très forte pour la Direction locale de « laisser tomber » la mission « CRP » au bénéfice de CHORUS.

L'arrêt définitif du CRP de Caen est programmé pour fin 2011 avec une charge travail ne baissant réellement qu'en toute fin de vie du service. Question a donc été posée par les **représentants FO-DGFIP** sur la date de transfert des agents : engagement de la direction locale de ne transférer AUCUN agent dès début janvier 2011 (seule entorse possible liée aux stages de formation des futurs agents CHORUS).

A suivre, bien évidemment, sur le sort fait à l'ensemble des agents B, C et A de ce CRP.

à **VOTE unanimement « CONTRE » de la parité syndicale**

Information sur les Groupes d'Expression Métiers

Après le D.O.S. (Documentation d'Orientation Stratégique), la DGFIP a trouvé un nouvel outil pour *distraindre* les agents : les G.E.M. (Groupes d'Expression Métier) parce que, bien évidemment, il s'agit d'une suite du D.O.S. avec le même but : donner l'occasion aux agents de discuter du fonctionnement de leurs services en leur laissant croire que, de la discussion, pourrait découler une amélioration de leurs conditions de travail !!!

De là à s'inscrire à ces « GEM » : aux agents de savoir faire le choix ! Pour ce qui concerne les **représentants FO-DGFIP, c'est « non, merci » !!!**

Conclusions de ce CTPD :

Au final, plus de 7 heures de discussions où parité administrative et parité syndicale ne partagent pas - mais alors pas du tout - le même point de vue sur ce que peut être le service public offert à l'utilisateur.

Quant à la pression accrue de la charge travail sur les agents des postes et services, la direction locale se refuse à rentrer dans la discussion.

Les délégués F.O.-DGFIP en C.T.P.D.

Marie-Claire AUBRY Françoise DIMICOLI Frédéric GABRIELLE Alain GARNET
Bruno GILBERT Jean-Marc LECOUCVEY Christophe LESUEUR Géraldine TANQUEREL
Expert : Brigitte JAMET

Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact

par mail (fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61